

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
4 avril 2013
Français
Original : anglais

**Lettres identiques datées du 4 avril 2013, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens par la présente à vous informer du grave risque d'escalade des tensions sur la frontière méridionale d'Israël.

Au cours des quatre derniers jours, des terroristes de Gaza ont tiré 11 roquettes et obus de mortier contre des civils et des villes israéliens. Hier matin, deux de ces roquettes ont atterri près de la ville israélienne de Sderot au moment où des enfants reprenaient le chemin de l'école pour la première fois depuis la fête de la Pâque juive. Au lieu de se rendre à l'école, ces enfants et leur famille ont dû se diriger immédiatement vers l'abri antiaérien le plus proche.

Ces tirs de roquettes sont une violation inacceptable des accords qui ont été conclus au lendemain de l'opération militaire contre le Hamas en novembre dernier. Israël tient l'organisation terroriste Hamas pleinement responsable de toute attaque lancée à partir de zones sous son contrôle.

La seule chose plus assourdissante que les sirènes qui se déclenchent en Israël lorsqu'une roquette est lancée est le silence de la communauté internationale. Je demande instamment au Conseil de condamner ces attaques, clairement, à voix haute, avant que la situation ne dégénère. Il est temps pour le Conseil de sécurité de commencer à assurer la sécurité des citoyens d'Israël.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ron **Prosor**

